



L'EMPLOI DE VOTRE CONJOINT

Lorsque les évolutions de carrière d'un des conjoints amènent l'autre à abandonner sa position pour le suivre, certains mécanismes bienvenus peuvent l'aider à retrouver une activité malgré les obstacles.

Parmi les préoccupations principales des candidats à la mobilité régionale, la question du travail du conjoint revient avec la régularité d'un métronome. Et en effet, très souvent, l'un des deux doit mettre sa carrière entre parenthèses de manière plus ou moins longue pour suivre l'autre et lui permettre de bénéficier d'une opportunité professionnelle.

Pour faciliter l'insertion et la recherche d'emploi de votre conjoint, les acteurs de la [Stratégie Métropolitaine de Développement Économique](#) (SMDE) ont créé le [Réseau des Recruteurs](#).

Le Réseau des Recruteurs Brest Life



Téléchargez la plaquette de présentation du Réseau des recruteurs Brest Life.

LE RÉSEAU DES RECRUTEURS BREST LIFE

Réunis en un réseau informel de dirigeants d'entreprises, son objet est de faire front commun pour apporter une réponse collective et solidaire à ce qui constitue un frein au recrutement des profils qui les intéressent et, incidemment, à leur développement.

Le Réseau des Recruteurs Brest Life ne se contente pas de diffuser les recherches en recrutement de ses membres sur son réseau [LinkedIn](#), il fait aussi circuler parmi eux les CV des conjoints des profils pressentis. Ces CV estampillés « Réseaux des Recruteurs Brest Life » font l'objet d'un traitement spécifique et leur diffusion peut rencontrer un écho bien plus large grâce au réseau de votre employeur ou futur employeur et à celui de chacun des membres du Réseau des Recruteurs.

Pour faire bénéficier votre conjoint de ce dispositif, les conditions suivantes doivent être respectées :

- ▶ La demande de diffusion doit émaner de votre employeur, qui aura par ailleurs accepté d'être dans la liste de diffusion du Réseau des Recruteurs Brest Life
- ▶ la personne concernée doit chercher à se rapprocher d'un conjoint en cours d'embauche ou embauché depuis 12 mois au plus,
- ▶ la personne concernée doit avoir été domiciliée hors du Pays de Brest avant la prise de fonctions de son conjoint

Si votre employeur n'est pas encore membre du Réseau des Recruteurs, il devra prendre un contact préalable pour demander son inscription à la liste de diffusion et recevoir des éléments complémentaires d'information.

BREST MÉTROPOLÉ

24 RUE COAT-AR-GUÉVEN
CS 73826
29238 BREST CEDEX 2

 02 98 33 50 50

**ORGANISER VOTRE
ÉVÉNEMENT** 